



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

Garanties d'emprunts - Compétences Habitat et Economie (Juin 2019)

Rapporteur : Jacques KRIEGER, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à quatre demandes nouvellement déposées en matière d'habitat et d'économie pour un montant de 1 022 029,30 €. Pour ces demandes, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunt sont respectés.

Il est proposé ci-dessous une synthèse des demandes formulées et présentées en détail dans le point suivant (voir délibérations de garanties en annexe).

1. Opérations financées par les prêts à garantir (Habitat et Economie)

A/ En matière d'Habitat

Dossier 278

Demandeur : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25

Contrat de prêt : n° 94592

Montant à garantir : 222 959,10 € (soit 30 % du prêt total de 743 197,00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition en VEFA de 8 logements situés 19 rue des Hôtes à Roche-lez-Beaupré

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 % (54 kWh/m²/an - HPE)

Dossier 279

Demandeur : GRAND BESANCON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON

Contrat de prêt : n° 95493

Montant à garantir : 91 053,30 € (soit 30 % du prêt total de 303 511,00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition en VEFA de 2 logements situés chemin de Ronceveaux à Chatillon-le-Duc

Niveau de performance énergétique : HPE RT 2012 (54 kWh/m²/an - HPE)

Dossier 280

Demandeur : GRAND BESANCON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON

Contrat de prêt : n° 95494

Montant à garantir : 342 516,90 € (soit 30 % du prêt total de 1 141 723,00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition en VEFA de 8 logements situés Allée Champs sous les Plantes à Chatillon-le-Duc

Niveau de performance énergétique : HPE RT 2012 (54 kWh/m²/an - HPE)

B/ En matière d'Economie

Dossier 34

Demandeur : AKTYA L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DU GRAND BESANCON

Montant à garantir : 365 500,00 € (soit 50 % du prêt total de 731 000,00 €).

Affectation de l'emprunt : Construction d'un village d'entreprises aux Auxons – Tranche 2

Il a été vérifié sur la base des documents figurant dans les dossiers de demandes que les différentes clauses respectent le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les ratios prudentiels sont rappelés dans le tableau joint ci-après.

Conformément à son règlement, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon renoncera au bénéfice de discussion pour ces opérations.

La situation financière des demandeurs a été mesurée par le Grand Besançon. Elle a été appréciée à partir des informations financières disponibles (états financiers annuels du 31/12/2017).

II. Provision pour garantie d'emprunt

Conformément au règlement précité, au regard de la nature juridique des bénéficiaires et des opérations, les demandes de garanties d'emprunt ne feront pas l'objet d'une provision.

A l'unanimité, le Bureau :

- **fait application de l'article 40 du Règlement Intérieur de la CAGB afin de « procéder à un vote séparé sur une ou plusieurs propositions faisant l'objet d'une délibération du Bureau »**

- **En matière d'Habitat :**

Mme K. ROCHDI et M. P. CURIE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25, GRAND BESANCON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON pour un montant total de 656 529.30 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.**

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 2

- **En matière d'Economie :**

MM. M. FELT, JL.FOUSSERET et JY. PRALON, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'économie par AKTYA L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DU GRAND BESANCON pour un montant total de 365 500,00 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.**

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 3

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président